

VICQ INFOS Juillet - Août 2023

Bulletin municipal d'informations

Parution: tous les deux mois

RAPPEL: Déclaration des biens immobiliers

Tous les propriétaires sont tenus de déclarer leurs locaux (résidence principale, résidences secondaires ou logements vacants) et quand il ne l'occupe pas, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les locaux annexes (parking, cave...) doivent être déclarés avec le logement dont ils dépendent.

Cette déclaration déclarative est prolongée jusqu'au 31 juillet 2023 inclus. Après cette date, le fisc sera en revanche susceptible de vous infliger des pénalités.

Votre déclaration est accessible depuis le service en ligne « Biens immobiliers » à partir de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Si votre situation n'a pas changé, vous devez simplement valider la déclaration. Dans le cas contraire, il convient de la corriger pour la mettre à jour. Une fois cette déclaration réalisée, vous n'aurez pas à intervenir chaque année, seul un changement de situation d'occupation nécessitera une nouvelle intervention de votre part.

Il est possible que vous constatiez que le descriptif de vos biens immobiliers affichés dans votre espace particulier n'est pas totalement exact. Cette situation ne doit pas vous empêcher d'effectuer votre déclaration d'occupation, qui est totalement indépendante.

Vous pouvez effectuer une demande de modification du descriptif de vos biens en écrivant aux services de la DGFIP via votre messagerie sécurisée sans date limite.

Vous n'avez pas accès à internet ou avez besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration. Les agents des impôts sont à votre disposition au 0 809 401 401, du lundi au vendredi de 8h 30 à 19h ou à l'espace France Services à Valençay (prise de rendez-vous au 02.54.29.46.36 ou valencay@france-services.gouv.fr).

Feu d'artifice

A l'occasion des festivités du 14 juillet, les animations se tiendront le Samedi 15 juillet au stade.

Jeux des enfants du RPI à partir de 18h30. Toute la population est invitée à se retrouver autour d'un casse-croûte offert par la Municipalité à l'issue des jeux.

Le feu d'artifice sera tiré à la tombée de la nuit.

Promenade des Arts au Fil de l'Eau

Cette animation vous est proposée par les Ateliers du Nahon le **Samedi 15 juillet à** partir de 10h rue de l'Abreuvoir (chemin fléché) à côté de la boulangerie.

Exposition-vente, artistes et artisans d'art, musique, contes, promenade en barque, concours de dessins enfants, buvette, restauration.

A cette occasion, la Ferme d'Estelle habituellement présente le samedi matin sur le marché Place du Monument sera présente sur le lieu de la manifestation à partir de 11h.

• Cérémonie du 31 Août

En hommage à deux jeunes venus de Veuil chercher des secours à Vicq-sur-Nahon pour leur camarade blessé, ils ont été fusillés par les allemands le 31 Août 1944 ainsi qu'un père de famille fusillé le même jour lors d'un contrôle. Une cérémonie se déroulera à l'Eglise le **Jeudi 31 août à 9h30**. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbe aux stèles et du verre de l'amitié à la salle de la Mairie.

· Changement d'horaires

Le Garage du Nahon informe son aimable clientèle qu'en cas de fortes chaleurs, les horaires d'ouverture du garage pourront être modifiées : de 6h à 14h au lieu de 8-12h et 14h-18h.

Le garage mettra tout en œuvre pour s'adapter à la disponibilité de chacun (prêt de véhicule). En cas de dépannage, vous pouvez contacter le 06.10.33.77.41 (impératif : laisser un message).

Le gérant du garage du Nahon, Christophe Rabier, vous remercie pour votre compréhension.

Congés des commerçants

- L'épicerie GARRIVET sera en congés du samedi 19 août au soir jusqu'au mardi 5 septembre inclus. Durant cette période, les journaux seront à retirer au Salon de Coiffure chez Sylvie.
- La boulangerie sera fermée pour congés du vendredi 30 juin au vendredi 7 juillet inclus.

Recyclage de capsules

L'association de Parents d'élèves vous propose le recyclage des capsules Dolce Gusto (et compatibles). Un carton est prévu à cet effet à la garderie de Vicq-sur-Nahon. Au préalable, pensez à les vider de leur eau. Le bureau des Parents d'élèves vous informe que des bénéfices vous seront reversés et vous remercie pour votre participation.

Bibliothèque

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte toute l'année le lundi, mercredi, vendredi : 14h30-17h30 et le samedi : 9h30-12h.

Prêt de livres gratuit et possibilité de les porter au domicile des personnes ne pouvant pas se déplacer.

Tél: 02 54 40 39 48, Mail: bib.vicq-sur-nahon@wanadoo.fr

Concours de pêche

Le Nunu Vicquois organise son concours de pêche le **Dimanche 31 juillet 2023** au stade. Concours SEADA (sans èche animale dans l'appât).

Inscriptions 7h30-8h30, concours de 9h à 11h. Tarif : Adultes : 10€ / Enfants : 5€ Les premiers prix : 60€ + coupe, 45€ + coupe, 35€, 25€, 20€ pour la 1ère dame, 10€ + lot au 1er pêcheur de Vicq...

Concours enfants moins de 12 ans / moins de 16 ans. Un lot pour tous les pêcheurs. Galette-Buvette

Fête des ponts

Le Comité des Fêtes de Vicq-sur-Nahon organise la 84ème Fête des Ponts qui aura lieu les **Samedi 12 et Dimanche 13 Août 2023**.

Au programme:

Samedi 12 Août

Super loto d'été

Ouverture des caisses à 18h – Début des jeux à 19h30

Dimanche 13 Août

A partir de 16h30 : Animations musicales,...

Attractions diverses, Chamboule tout, Auto Tamponneuses, Tir,...

19h30 : Dîners Champêtres et bal gratuit avec DJ.

23h : Feu d'artifice Pyromusical

Pendant les deux jours : fête foraine, buvette, sandwichs, frites

Entrée gratuite

• Concert de Harpe et Violoncelle

Le duo « Les Pierres Vives » (Pauline Amar et Clément Caillol) se produiront le **Samedi 26 Août à 20h** en l'Eglise St-Laurent.

Sortie au spectacle Pyrotechnique des Nuits de Sologne

L'Office de Tourisme du Pays de Valençay vous propose une sortie au spectacle des Nuits de Sologne le **Samedi 2 septembre 2023** au départ de Valençay.

Tarif : 50€/adulte – 40€ pour les moins de 12 ans (bus et spectacle compris)

Réservations avant le 7 juillet ! Tél : 02 54 00 04 42

Concours photo

Le CAUE de l'Indre organise un concours photo du 1^{er} septembre au 17 novembre sur le thème : « Paysages nourriciers dans le Département de l'Indre ».

Retrouvez toutes les informations sur le site internet caue36.fr.

Alerte aux faux démarchages

L'ADIL de l'Indre vous informe :

Depuis quelques jours, de nombreuses personnes signalent le démarchage téléphonique d'une société se présentant au nom de l'ADIL.

Cette société prétend être en mesure d'obtenir des aides financières, y compris pour des travaux déjà réalisés ou de rendre les ménages éligibles à des installations photovoltaïques en autoconsommation.

L'ADIL précise qu'il est strictement impossible d'obtenir des aides pour des travaux déjà réalisés et que tous les propriétaires peuvent, sauf réserve technique, faire réaliser une installation photovoltaïque.

Les propositions commerciales de ces sociétés aboutissent généralement à des installations très coûteuses et pas toujours bien réalisées. L'ADIL tient à rappeler que le délai de rétractation en cas de démarchage est de 14 jours seulement et que le démarchage téléphonique est interdit pour les travaux de rénovation énergétique.

En conséquence, l'ADIL invite toute personne confrontée à ce type de sollicitation (aides financières, panneaux solaires, pompe à chaleur, isolation...) à prendre contact avec ses services SANS ATTENDRE.

Les conseillers neutres et indépendants de l'ADIL - Espace Conseil France Rénov' vous informent et vous accompagnent gratuitement dans l'étude des offres, la vérification des appellations de qualité des professionnels et les aides disponibles.

ADIL Espace Conseil France Rénov' - Centre Colbert bâtiment I - 36000 CHÂTEAUROUX Tél : 02 54 27 37 37

Calendrier des Manifestations

JUILLET	AOUT
Samedi 15 juillet : Promenade des Arts au Fil	Samedi 12 et Dimanche 13 Août : Fête
de l'Eau, jeux pour enfants, casse-croûte et feu	des Ponts
d'artifice	Samedi 26 Août : Concert à l'Église
Dimanche 31 juillet : Concours de pêche	Jeudi 31 Août : commémoration

Conception et impression de ce document :

Mairie - 2 rue de léglise 36600 VICQ-SUR-NAHON Tél: 02 54 40 31 35

E-mail:mairie@vicqsumahon.fr Site:https://vicqsurnahon.fr